

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 17 septembre 2024

Par suite d'une convocation en date du 12 septembre 2024, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, le mardi 17 septembre 2024 à 19h00, sous la présidence de Sylvie TARAGON, Maire.

Présents : Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Jean-François REVILLOUD, Laurie FALCONNIER, Hervé BOUÉDEC, Joffrey DUBOC, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA.

Pouvoirs : Muriel FAVRE à Jean-François REVILLOUD, Audrey VALLEZ à Sylvie TARAGON.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Vivian ROUSSEL est nommé secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

♦ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

♦ **Procès-verbal du Conseil Municipal du 2 avril 2024**

Une modification est à apporter au procès-verbal du 2 avril 2024 : dans « Questions et informations diverses », sur le premier point concernant l'achat d'une parcelle, le numéro de celle-ci est erroné, il faut lire parcelle 0A 1333 et non N 2194. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette correction.

♦ **Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire**

➤ Achat de couverts et de plateaux pour la grande salle des fêtes pour des montants respectifs de 2'500 € et 400 € TTC.

➤ Achat de 15 tables pour la petite salle des fêtes pour un montant de 2'100 € TTC.

Yves LEGER suggère de racheter des plateaux de tables pour la grande salle car il en manque lors de certaines manifestations. Virginie MIANI propose de vérifier avant l'achat s'il n'en reste pas à l'école.

➤ Achat de 12 barrières de sécurité pour un montant de 1'313 € TTC.

- Achat d'illuminations de Noël pour un montant de 10'559 € TTC.
- Changement du Chauffe-eau à la grande salle des fêtes pour un montant de 2'453 € TTC.

1. Modification des statuts de la CCUR (Communauté de Communes Usse et Rhône) – DEL 2024 39

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la délibération du 11 juin 2024 prise par la CC Usse et Rhône concernant la modification n°5 de ses statuts, la commune doit se positionner sur ce point.

Madame le Maire présente les modifications apportées.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité et à main levée émet un avis favorable sur la modification des statuts n°5 de la CC Usse et Rhône.

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD (avec le pouvoir de Muriel FAVRE), Hervé BOUËDEC, Joffrey DUBOC, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA.
Abstention	
Contre	

2. Annexe mairie : location pour activités sportives et culturelles - DEL 2024 40

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2024 36 qui autorise la location de la salle annexe à la mairie à une coach sportive. Elle informe l'assemblée qu'elle a reçu une nouvelle demande de location pour des activités sportives et culturelles de la part d'une association.

Elle propose de louer la salle pour toute activité sportive et culturelle en maintenant le prix de cinq euros (5 €) par séance.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité et à main levée, approuve cette proposition.

Pour	Sylvie TARAGON (avec le pouvoir d'Audrey VALLEZ), Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD (avec le pouvoir de Muriel FAVRE), Hervé BOUËDEC, Joffrey DUBOC, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA.
Abstention	
Contre	

3. Éclairage public : 2^{ème} tranche des travaux – DEL 2024 41

Le plan de financement n'ayant pas été reçu à ce jour, Madame le Maire propose de reporter ce point au prochain Conseil Municipal.

◆ Informations et questions diverses

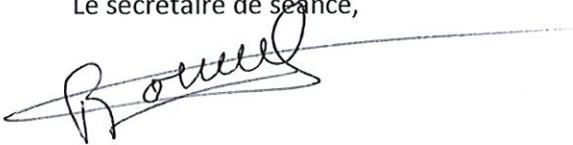
- **Terrain communal** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande suivante : un particulier souhaite acquérir une parcelle communale (délaisé de voirie). Le chemin permet d'accéder à son habitation, ainsi qu'au terrain communal où une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) est prévue au PLUi de la Semine. Le particulier demande également l'autorisation de paver le chemin à ses frais. Après discussion, les membres du Conseil ne souhaitent pas à la majorité, vendre la parcelle pour le moment, et préfèrent attendre la réalisation de l'OAP avant de prendre une décision.
Madame le Maire propose à l'assemblée de se positionner sur la pose de pavés sur le chemin : le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le particulier à engager des travaux à ses frais.
- **Horloge ancienne de l'église** : Madame le Maire propose d'exposer l'ancienne horloge de l'église de Clarafond datant de 1898 ainsi que des documents anciens dans la salle communale de l'ancien presbytère de Clarafond. Le Conseil Municipal n'y voit pas d'opposition.
- **Sécurisation centre bourg** : Madame le Maire propose de mettre des barrières ou des quilles pour protéger et faciliter le passage piétonnier dans le centre bourg. Éric SOGNOLINA précise qu'il faut faire attention à leur implantation afin qu'elles ne soient pas endommagées par le déneigement et le passage des poids lourds.
- **Projet solaire Syan'EnR** : Suite à l'avancement du projet, le Syan'EnR propose de faire un point de présentation. Après discussion, une réunion sera organisée avec le Maire et les adjoints qui feront un retour aux membres du Conseil Municipal.
- **CCAS** : Les personnes de plus de 60 ans sont conviées à une sortie pour découvrir l'Ain et le pays en Bresse le mardi 24 septembre 2024. Madame le Maire invite l'ensemble du Conseil Municipal à se joindre aux participants pour le casse-croûte du retour vers 18h30 à la petite salle des fêtes.
- **Fédération des chasseurs de Haute-Savoie** : Madame le Maire informe de la décision fédérale portant modification de la réserve de chasse et de faune de Clarafond-Arcine.
- **Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)** : Le préfet de la Haute-Savoie a informé les Maires des mesures prises pour limiter la circulation de la FCO. Cette maladie touche les ruminants domestiques (ovins, bovins, caprins) et sauvages. Elle n'affecte pas l'homme et n'a aucune incidence sur la qualité sanitaire des denrées alimentaires. Toutefois, pour ne pas contribuer à l'extension du virus, une zone régulée a été mise en place, elle limite les échanges.
- **ZAC de la Semine** : Un « tourne à gauche » va être réalisé sur la RD908A afin de faciliter l'accès à la ZAC 3.
- **Droits de mutation** : Le montant perçu par la commune en 2024 s'élève à 95'447 €.
- **Remerciements subventions** : Plusieurs associations ont remercié la commune pour les subventions allouées.
- **APE** : L'Association des Parents d'Élèves organise son Assemblée Générale jeudi 10 octobre 2024 à 19h30 à Chessenaz.

- **Défilé de tracteurs** : Devant l'engouement suscité par leur défilé de tracteurs, les jeunes agriculteurs vont maintenant diviser le parcours et étaler le passage sur 2 ans. Ils feront une halte sur notre commune en 2025.
- **Cérémonie commémorative** : À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie, une cérémonie commémorative se déroulera le samedi 12 octobre 2024 à 10h30 sur le plateau des Daines.
- **Forum des collectivités territoriales** : Les élus et les agents des collectivités de Haute-Savoie sont conviés à la 10^e édition du Forum des collectivités territoriales et au 91^e Congrès des Maires de Haute-Savoie au parc des exposition Rochexpo à la Roche-sur-Foron le vendredi 11 octobre 2024.
- **Cimetière Arcine** : Jean-François REVILLOUD informe le Conseil que le mur d'enceinte est en partie en cours de réfection.
- **Maison Pour Tous** : Une fuite a été constatée sur le cumulus situé dans la bibliothèque. Un devis a été demandé.
- **Voirie** : Un devis a été signé pour le curage des fossés de la commune.
- **Bibliothèque** : La bibliothèque organise une séance de dédicace avec Dominique Ernst, auteur de « Les histoires extraordinaires du Genevois », le samedi 29 juin 2024 à 15h00.
- **Grande salle des fêtes** : Le plancher du grenier est endommagé. Un devis de réparation a été demandé.
- **Vents** : Suite aux vents violents du week-end du 14 et 15 septembre, des arbres sont tombés sur la voirie. Merci aux personnes qui ont aidées au déblayage. Pour rappel, les propriétaires de parcelles en bordure de routes ou de chemins doivent entretenir les haies et élaguer ou couper les arbres.
- **Eau potable** : Yves LEGER indique que des habitations de Quincy ont une pression d'eau insuffisante. Madame le Maire répond que le SMEBS est prévenu et cherche la cause du problème.
- **Commission voirie** : Yves LEGER souhaite que la commission voirie se réunisse pour notamment définir des travaux d'enrobé à engager. Après concertation, la date du mardi 1^{er} octobre 2024 à 18h00 est fixée.
- **Circulation route des Marquisats** : Virginie KOCH fait remarquer la vitesse excessive des véhicules sur la route des Marquisats. Elle demande si une bande piétonne pourra être matérialisée. Cette route étant une départementale, la commune prendra attache avec les services du Département pour voir si cela est envisageable.
- **Natura 2000** : Hervé BOUËDEC informe le Conseil Municipal qu'une réunion du COPIL est prévue le mardi 3 décembre. Il précise qu'il quittera la présidence de Natura 2000 le 31 décembre 2024. Une nouvelle structure porteuse va être désignée pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027 et un nouveau président du COPIL sera désigné.
- **Commission urbanisme** : Anne-Laure GUILLET informe l'assemblée qu'une réunion est prévue mardi 1^{er} octobre 2025 à 18h30.
- **Commission vie associative** : Une réunion est programmée jeudi 17 octobre 2024 en présence des associations et des élus.

- **Octobre rose** : Laurie FALCONNIER informe le Conseil que la date du dimanche 13 octobre 2024 est à noter pour la marche octobre rose.
- **Mars bleu** : Dans la continuité d'octobre rose, la commune souhaite se mobiliser en 2025 pour mars bleu afin de sensibiliser la population au dépistage du cancer colorectal. Laurie FALCONNIER précise qu'une marche sera organisée par la municipalité le dimanche 16 mars 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et lève la séance à 20h40.

Le secrétaire de séance,



Vivian ROUSSEL



Le Maire,



Sylvie TARAGON